

# Amélioration de la capacité épuratoire et extension de la station d'épuration du SAHI à Bourg-St-Maurice

Demande d'autorisation environnementale  
D - Etude d'incidence environnementale



décembre 2022



12 Avenue du Pré de Challes - Parc des Glaisins  
ANNECY LE VIEUX - 74 940 ANNECY  
☎ 04 50 64 06 14 ☎ 04 50 64 08 73  
@ : [sage.annecy@sage-environnement.fr](mailto:sage.annecy@sage-environnement.fr)  
🌐 : [www.sage-environnement.com](http://www.sage-environnement.com)

# Fiche document :

## Informations :

<b>Client / Maître d'ouvrage :</b>	Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Haute-Isère
<b>Contact – Coordonnées :</b>	Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Haute-Isère (SAHI) 8, rue Célestin Freppaz, BP n°1 73707 SEEZ CEDEX
<b>Numéro dossier SAGE :</b>	
<b>Responsable :</b>	Sandrine Chabault
<b>Assistant(e)s :</b>	
<b>Relecteur :</b>	
<b>Titre :</b>	Amélioration de la capacité épuratoire et extension de la station d'épuration du SAHI à Bourg-St-Maurice
<b>Sous titre – objet :</b>	Demande d'autorisation environnementale D - Etude d'incidence environnementale
<b>Catégorie document :</b>	Dossier réglementaire
<b>Mots clés :</b>	Station d'épuration, Savoie, Tarentaise
<b>Statut document :</b>	Définitif
<b>Indice de révision :</b>	V1
<b>Référence document :</b>	SC/22.085/V1
<b>Confidentialité :</b>	
<b>Fichier :</b>	D - Etude d'incidence environnementale.docx
<b>Date :</b>	23/12/2022
<b>Nombre de pages :</b>	125

## Historique des versions et révisions :

Indice révision	Date	Détails – modifications	Resp.
0	09/12/2022	Version initiale	Sandrine Chabault
1	23/12/2022	Version définitive complétée	Sandrine Chabault



12 Avenue du Pré de Challes – Parc des Glaisins  
ANNECY LE VIEUX – 74 940 ANNECY  
☎ 04 50 64 06 14 📠 04 50 64 08 73  
@ : [sage.annecy@sage-environnement.fr](mailto:sage.annecy@sage-environnement.fr)  
🌐 : [www.sage-environnement.com](http://www.sage-environnement.com)

# PRÉAMBULE

Le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Haute Isère (SAHI) est compétent en matière de transport et de traitement des eaux usées en provenance des communes savoyardes de Bourg-Saint-Maurice, Montvalezan, Sainte-Foy-Tarentaise, Séz et Villaroger.

Il dispose d'une station d'épuration implantée sur la zone artisanale des Colombières, sur le territoire de la commune de Bourg-Saint-Maurice. Cette station, mise en service en 1978 puis étendue en 1990 et 2009, s'inscrit en rive droite de l'Isère. Elle dispose d'une capacité de traitement de 62 000 équivalents-habitants. Elle est exploitée par ECHM, filiale de VEOLIA Eau, dans le cadre d'un contrat de délégation de service public.

Un diagnostic des ouvrages et équipements existants mené en 2021 a montré que certaines parties des installations étaient très vétustes et/ou difficiles à exploiter en basse saison, compromettant ainsi le bon fonctionnement de l'ensemble et la garantie des niveaux de rejet. Dans le même temps, il est apparu que les capacités maximales de traitement étaient atteintes en haute saison touristique hivernale. Or, la croissance démographique et le développement des stations touristiques dont certaines des communes raccordées sont le support, doivent se traduire par une augmentation de la charge de pointe à traiter en situation future.

Dans ce contexte, le SAHI projette la mise en œuvre de travaux de réhabilitation de la station d'épuration. Cette opération doit s'accompagner d'une fiabilisation du fonctionnement des ouvrages et d'une augmentation de leurs capacités épuratoires (70 000 équivalents-habitants). Elle vise à adapter ainsi l'installation aux besoins actuels et futurs (horizon 2040) en matière de traitement des eaux usées, en intégrant l'évolution démographique des communes raccordées (+ 2 770 habitants) et le développement de leurs capacités d'accueil touristique (+ 6 700 lits).

La nouvelle station d'épuration sera implantée sur le site occupé par les ouvrages existants.

En raison de sa nature et de son volume, la mise en œuvre de ce projet requiert l'obtention préalable d'une autorisation environnementale au titre du 1° l'article L. 181-1 du code de l'environnement [installations, ouvrages, travaux et activités (IOTA) mentionnés au I de l'article L. 214-3 du code de l'environnement].

Le présent document, élaboré en application des dispositions des articles R181-13 et suivants du code de l'environnement, constitue l'un des supports de cette demande d'autorisation. Il concerne l'étude des incidences du projet sur l'environnement.

Il est précisé sur décision de l'Autorité Environnementale n° 2022-ARA-KKP-4122 en date du 20 décembre 2022, le projet est dispensé d'évaluation environnementale.

## TABLE DES MATIERES

<b>PRÉAMBULE.....</b>	<b>3</b>
<b>Etat actuel de l'environnement .....</b>	<b>7</b>
1 Contexte climatique .....	8
1.1 Pluviométrie.....	8
1.2 Températures .....	8
1.3 Vents.....	9
2 Contexte géologique et hydrogéologique.....	10
2.1 Contexte géologique.....	10
2.2 Contexte hydrogéologique .....	11
3 Contexte hydrographique .....	12
3.1 Description.....	12
3.2 Masses d'eau et objectifs .....	13
3.3 Caractéristiques hydrologiques .....	14
3.4 Etat des masses des eaux .....	17
3.5 Usages des eaux de l'Isère .....	24
4 Risques naturels .....	25
4.1 Risque inondation.....	25
4.2 Risque de retrait-gonflement des argiles.....	26
4.3 Risque sismique .....	27
5 Risques technologiques.....	27
5.1 Sites et sols pollués.....	27
5.2 Risque de rupture de barrage .....	28
6 Contexte écologique .....	29
6.1 Zone d'inventaire, de protection et de conservation .....	29
6.2 Inventaire des zones humides .....	30
6.3 Schéma Régionale d'Aménagement de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET) .....	30
6.4 Contexte climacique .....	32
6.5 Végétation et habitats .....	32
6.6 Faune .....	33
7 Cadre paysager et patrimonial .....	33
7.1 Contexte paysager .....	33
7.2 Sites inscrits ou classés .....	36
7.3 Monuments historiques.....	36
7.4 Patrimoine archéologique .....	36
8 Environnement urbain et humain du projet .....	37
8.1 Occupation des sols aux abords du site .....	37
8.2 Lieux d'accueil de populations sensibles .....	37
9 Qualité de l'air.....	38
<b>Solutions alternatives envisagées et raisons du choix du projet .....</b>	<b>39</b>
1 Choix du site d'implantation des ouvrages .....	41
2 Choix du milieu récepteur des eaux usées traitées .....	41
3 Choix de la filière de traitement des eaux .....	42
3.1 Arrivée, relevage et dégrillage des effluents .....	42

3.2	Dessablage-déshuilage .....	43
3.3	Choix du traitement physico-chimique.....	43
3.4	Choix de la filière biologique .....	44
3.5	Traitement tertiaire .....	46
4	Choix de la filière de traitement des boues .....	46
4.1	Epaississement des boues .....	46
4.2	Digestion des boues.....	47
4.3	Déshydratation .....	48
5	Choix de la file de traitement de l'air.....	48
<b>Incidences directes et indirectes, temporaires et permanentes du projet .....</b>		<b>49</b>
1	La période de travaux.....	50
1.1	Incidences sur le contexte géologique et hydrogéologique .....	50
1.2	Incidences sur les eaux superficielles .....	53
1.3	Incidences sur les risques naturels .....	54
1.4	Incidences sur le contexte écologique.....	55
1.5	Incidences sur le contexte paysager .....	57
1.6	Incidences sur la santé et la salubrité publiques .....	57
2	La période d'exploitation .....	58
2.1	Incidences sur le contexte géologique et hydrogéologique .....	58
2.2	Incidences sur les eaux superficielles .....	58
2.3	Incidences sur les risques naturels d'inondation.....	69
2.4	Incidences sur le contexte écologique.....	70
2.5	Incidences sur le contexte paysager .....	70
2.6	Incidences sur la santé et la salubrité publique.....	70
3	Risques d'incidents ou d'accidents .....	76
3.1	Textes de référence et guides techniques .....	76
3.2	Installations projetées (rappels) .....	76
3.3	Identification et caractérisation des potentiels de dangers .....	77
3.4	Réduction des potentiels de dangers liées aux installations et produits.....	85
3.5	Analyse du retour d'expérience.....	86
3.6	Analyse préliminaire des risques (APR) .....	86
3.7	Sélection des phénomènes dangereux nécessitant une analyse détaillée .....	99
3.8	Analyse détaillée des risques.....	99
3.9	Evaluation de la gravité et de la probabilité .....	110
3.10	Situation des phénomènes dangereux ayant des effets hors site dans la matrice de criticité.....	111
<b>Evaluation des incidences sur les sites Natura 2000 .....</b>		<b>113</b>
1	Présentation du projet .....	114
2	Présentation du site et des intérêts ayant justifié sa désignation, les menaces et les objectifs de conservation .....	114
2.1	Données générales .....	114
2.2	Grands milieux.....	115
2.3	Habitats naturels et espèces d'intérêt patrimonial .....	116
2.4	Habitats naturels et espèces d'intérêt communautaire .....	116
3	Incidences du projet sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire.....	117
4	Mesures de réduction ou de compensation .....	117

<b>Compatibilité du projet avec le SDAGE et le PGRI, et analyse de sa contribution à la réalisation des objectifs mentionnés à l'article L.211-1 et des objectifs de qualité des eaux prévus par l'article D.211-10.....</b>	<b>118</b>
1 Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) Rhône-Méditerranée .....	119
1.1 Les orientations du SDAGE .....	119
1.2 Le programme de mesures .....	122
2 Plan de gestion du risque inondation (PGRI) RHône-Méditerranée .....	122
3 Contribution à la réalisation des objectifs mentionnés à l'article L.211-1 du code de l'environnement	123
4 Contribution à la réalisation des objectifs de qualité des eaux prévus par l'article D.211-10. ....	124

## LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Evolution intermensuelle des précipitations à Bourg-Saint-Maurice (Source : Météo France) .....	8
Figure 2 : Températures minimales, moyennes et maximales à Bourg-Saint-Maurice (Source : Météo France) .....	9
Figure 3 : Extrait de la carte géologique du BRGM au niveau du secteur d'étude (Source : Infoterre) .....	11
Figure 4 : Réseau hydrographique local (Source : Géoportail) .....	13
Figure 5 : Evolution des débits de l'Isère à Landry et Moutiers (source : <a href="https://www.hydro.eaufrance.fr">https://www.hydro.eaufrance.fr</a> ) .....	15
Figure 6: Zonage réglementaire du PPRN approuvé en janvier 2004 .....	25
Figure 7 : Carte d'aléas inondation, ravinement et crues torrentielle, PPRn, Août 2021.....	26
Figure 8 : Exposition au phénomène de retrait-gonflement des argiles (Source : Géorisques) .....	27
Figure 9: Inventaires des sites BASOL et BASIAS sur le secteur d'étude (Source: Géorisques) .....	28
Figure 10 : Localisation du projet vis-vis des zones d'inventaire, de protection et de conservation (Source : GéoPortail).	30
Figure 11 : Carte des composantes de la TVB sur le site d'étude (Source : SRADDET Auvergne-Rhône-Alpes).....	31
Figure 12 : Sites de la station d'épuration et de son extension vus depuis la ripisylve de l'Isère .....	32
Figure 13 : Environnement du site de la station et de son extension .....	34
Figure 14 : Entrée de la station d'épuration existante vue depuis la rue des Colombières (prise de vue 6 septembre 2022) .....	34
Figure 15 : Entrée de la station d'épuration existante vue depuis l'Allée des Rives au droit de l'habitation la plus proche (prise de vue 6 septembre 2022) .....	35
Figure 16 : Station d'épuration existante et site d'extension vus depuis la RD1090 (prise de vue 6 septembre 2022) ..	35
Figure 17 : Localisation du projet vis-à-vis des monuments historiques (Source : <a href="https://atlas.patrimoine.culture.gouv.fr">atlas.patrimoine.culture.gouv.fr</a> ) .....	36
Figure 18 : Occupation des sols (Corine land Cover) .....	37
Figure 19 : Distances d'effets du phénomène dangereux 1 .....	102
Figure 20 : Distances d'effets du phénomène dangereux 2 .....	103
Figure 21 : Distances d'effets du phénomène dangereux 3 .....	105
Figure 22 : Distances d'effets du phénomène dangereux 6 .....	109